

Bureau principal
de gestion de projets

2014

Processus d'approbation et de coordination des projets d'envergure

Présentation au comité exécutif

19 mars 2014

Montréal 

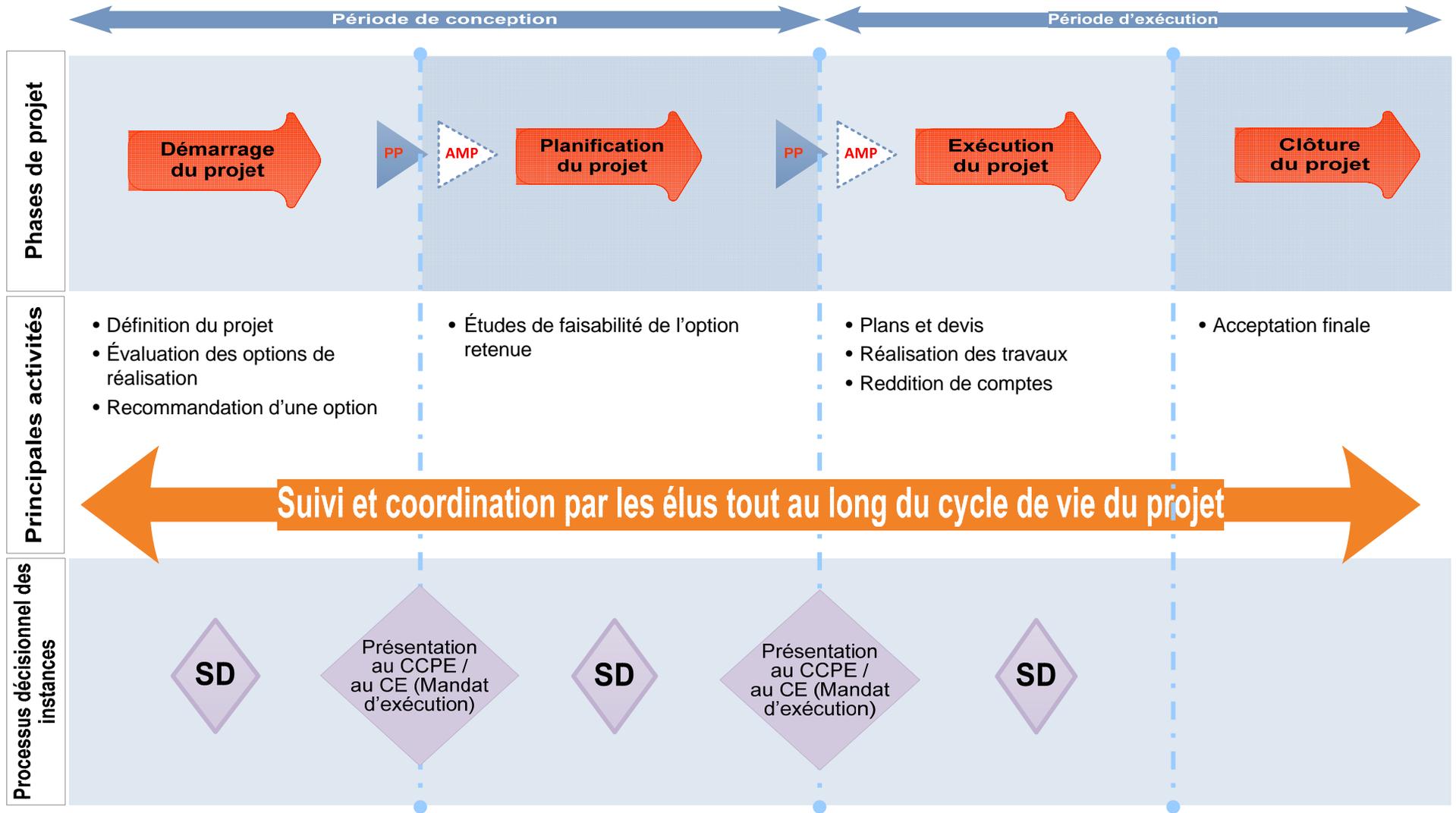
Objectifs de la présentation

- ❑ Nous proposons l'amélioration du processus d'approbation et de coordination des projets d'envergure

Buts:

- ❑ Apporter plus de transparence au processus
- ❑ Assurer l'implication des élus tout au long du cycle de vie des projets

Processus d'approbation et de coordination des projets d'envergure



Légende :

- PP** Point de Passage : recommandations des comités de gouvernance et mandat du CE de passer à la phase suivante
- AMP** Si nécessaire, approbation des modifications majeures au projet nécessitant une révision du mandat
- SD** Sommaire décisionnel CA / CE et / ou CM ou CG

Processus d'examen et d'approbation pour les projets d'envergure

Mécanisme de gouvernance

Rôle du CCGPE :

- Recommande le passage des projets à la phase suivante, aux points de passage.
- Assure une concertation multidisciplinaire.
- Assure le suivi d'avancement des projets (budget, calendrier).
- Résout les problèmes et enjeux pouvant survenir durant les phases des projets.
- Recommande le cheminement des projets au CCPE.

Rôle du CCPE :

- Assure une concertation multidisciplinaire.
- Recommande le passage des projets à la phase suivante, aux points de passage.
- Assure le suivi mensuel d'avancement des projets (budget, calendrier).
- Formule des recommandations sur certains enjeux pouvant survenir durant les phases des projets.
- Recommande le cheminement des projets au CE.

Rôle du CE :

- Le CE approuve un mandat d'exécution.
- Toute modification significative entraînera une révision du mandat d'exécution.

Comité corporatif de gestion des projets d'envergure (CCGPE) ou Comité sectoriel des technologies de l'information (CSTI) :

recommandation pour le cheminement du projet au comité préparatoire, pour le passage à la phase suivante, et si des modifications majeures au projet sont nécessaires



Comité de coordination des projets d'envergure (CCPE) :

recommandation pour le cheminement du projet au CE pour le passage à la phase suivante et si des modifications majeures au projet sont nécessaires



Comité exécutif (CE) :

mandats d'exécution, pour les phases de planification et d'exécution et mandats d'exécution révisés, si nécessaire

Composition du CCGPE :

- M. Marcoux, DG, Président du CCGPE

Membres:

- Directeurs principaux
- Directeur du BPGP

Invités:

- Toutes les parties prenantes concernées, incluant les arrondissements
- Les **rencontres** se tiennent **deux fois par mois**

Composition du CCPE:

- M. Desrochers, Président du CE et du CCPE

Membres:

- Mme Rouleau
- M. Salem
- M. Perez
- M. Copeman
- M. Marcoux, DG
- M. Croteau, Directeur du BPGP

Invités:

- Toutes les parties prenantes concernées, incluant les arrondissements
- Les **rencontres** se tiennent **une fois par mois**

Légende :

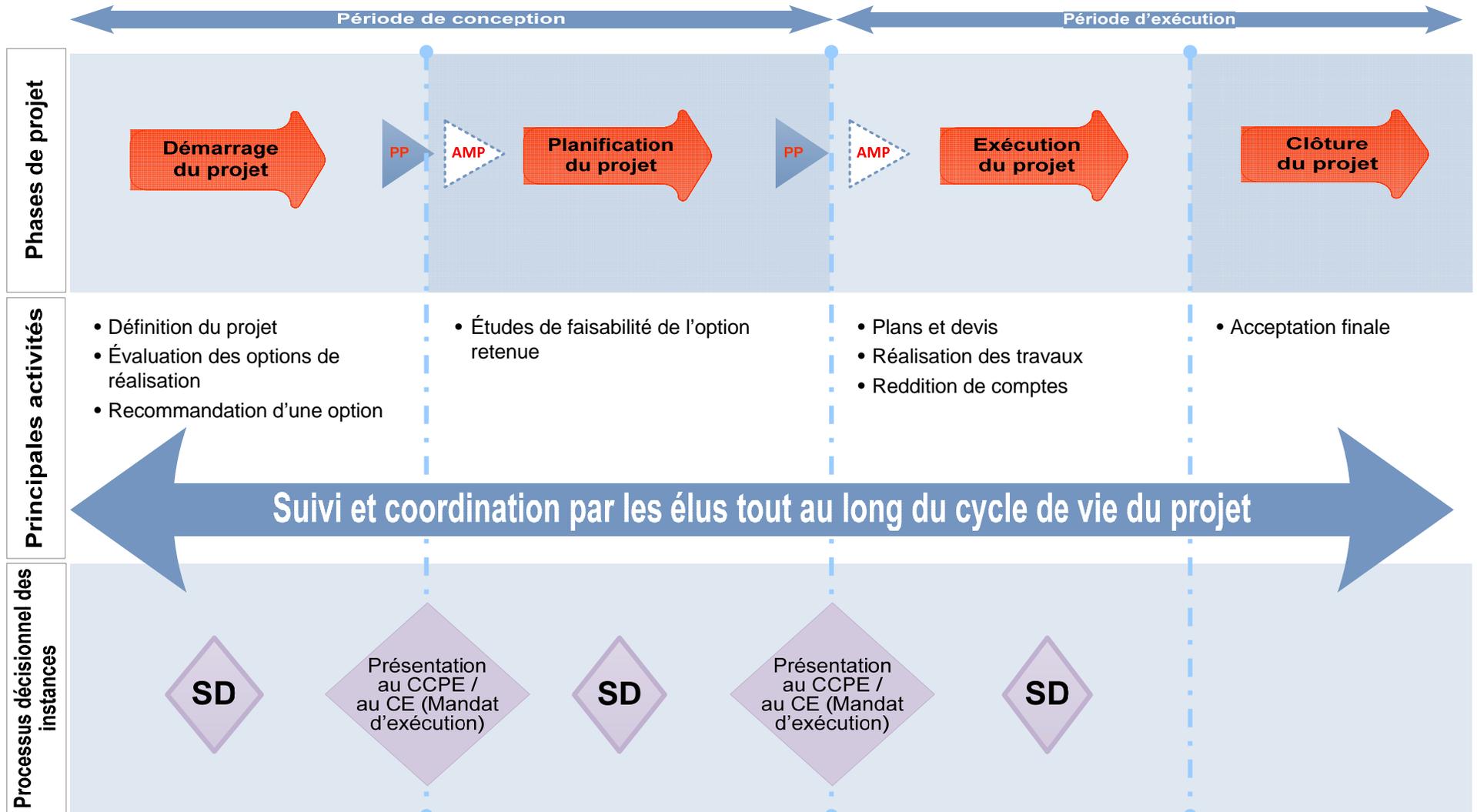


Point de Passage : recommandations des comités de gouvernance et mandat du CE de passer à la phase suivante



Si nécessaire, approbation des modifications majeures au projet nécessitant une révision du mandat d'exécution

Processus d'approbation et de coordination des projets d'envergure



Légende :



Point de Passage : recommandations des comités de gouvernance et mandat du CE de passer à la phase suivante



Si nécessaire, approbation des modifications majeures au projet nécessitant une révision du mandat



Sommaire décisionnel CA / CE et / ou CM ou CG